

Les plaques MASTERIMPACT®-RH : la réponse aux environnements exigeants

Dans les zones sismiques ou les régions soumises à des conditions climatiques extrêmes, la résistance des structures d'un bâtiment est primordiale.

Les qualités intrinsèques des plaques MASTERIMPACT®-RH en silicate de calcium renforcé par des fibres celluloseuses en font un matériau parfaitement adapté aux environnements les plus exigeants.

Ainsi, les plafonds extérieurs sous abri en MASTERIMPACT®-RH, sous avis technique du CSTB, destinés aux sous-faces de toitures, de préaux, d'auvents et de loggias, peuvent être posés dans toutes les zones de sismicité de France métropolitaine et des Départements et Régions d'Outre-Mer (zones 1 à 5) et pour toute catégorie d'ouvrage (classes de I à IV), mais également dans les régions particulièrement exposées aux intempéries.

Les plaques MASTERIMPACT®-RH peuvent également être utilisées en intérieur, en cloisons légères, doublages de parois et plafonds (dont plafonds suspendus sous plancher acier-béton ou bois). Elles offrent de nombreux avantages : résistance aux chocs, au feu, à l'humidité.

Le système bénéficie d'une forte résistance aux chocs de corps mou (500 joules), à la charge et au poinçonnement. Ainsi, les détériorations causées par des coups à répétition sont limitées et ne provoquent aucune déformation.

Les cloisons légères MASTERIMPACT®-RH appliquées sur ossatures bois ou métalliques, ainsi que sur les plafonds sous plancher bois ou béton, garantissent une résistance au feu jusqu'à 120 minutes en fonction des configurations. Proposé en doublage de paroi, le système composé de la paroi existante (murs maçonnés, bardage, ...), d'un isolant minéral et d'une ou deux plaques de MASTERIMPACT®-RH (simple ou double parement), permet d'atteindre un degré de résistance au feu EI 90 (simple parement) et EI 180 (double parement).

Compte tenu de sa grande résistance à l'humidité, le MASTERIMPACT®-RH est également préconisé dans les locaux humides EB+c, à très humides EC.